Document generated on 07/18/2025 11:45 p.m.

Journal des traducteurs
Translators' Journal

Pesticide

Ephrem Boudreau

Volume 6, Number 3, 3e Trimestre 1961

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1057386ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1057386ar

See table of contents

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (print)
2562-2994 (digital)

Explore this journal

Cite this note

Boudreau, E. (1961). Pesticide. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, *6*(3), 95–96. https://doi.org/10.7202/1057386ar

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1961

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

III — **Plating. — Développement,** c'est-à-dire préparation de la matrice de pressage à partir du disque de laque. Se fait en trois étapes, par galvanoplastie.

Master disc. — Original, empreinte négative.

Mold. — Mère, empreinte positive (véritable disque).

Stamper. — Matrice (de pressage, en nickel), empreinte négative.

IV — **Pressing. — Pressage.**

Quelques parties du disque

Lead-in groove[4]. **— Spires du sillon de départ**[5].

First music groove. — Première spire du sillon enregistré (première spire du sillon de la première plage sur laquelle il y a enregistrement).

Spiral. — Colimaçon. Spires du sillon dont le pas est supérieur au pas normal et qui sont utilisées pour passer d'une plage à la suivante.

Lead-out groove. — Spires du sillon terminal. Spires du sillon non enregistré dont le pas est supérieur au pas normal et utlisées pour terminer la dernière plage gravée.

Eccentric stopping groove. — Sillon excentré. Sillon circulaire non enregistré dont le centre ne se trouve pas sur l'axe de rotation normal du disque.

Enfin, au centre, l'**étiquette, label; side** (1, 2), **face; band, plage,** comme on l'a vu. L'enveloppe de carton qui protège le disque s'appelle **pochette, (jacket, container)** et les **highlights** d'un opéra se disent **version anthologique**[6].

Ajoutons, à la fin de cette sommaire énumération, que la **Revue du son** projette depuis longtemps de préparer un lexique de la haute fidélité en plusieurs langues : espérons qu'elle trouvera un jour le temps de réaliser ce projet.

David FORTIN, traducteur au
ministère de l'Agriculture, Ottawa

★

PESTICIDE

Le mot PESTICIDE est d'usage courant en agriculture, puisqu'il désigne certains produits destinés à combattre les ennemis des plantes et des animaux, et parfois aussi de l'homme.

Parce que le mot PESTICIDE est quelquefois employé dans les revues et ouvrages scientifiques de France, certaines gens se croient justifiés de se servir de ce terme en français. Pourtant, c'est à tort que les Français font usage de ce mot, tout comme de certains autres qu'ils se permettent parfois d'adopter tels qu'ils les découvrent dans les revues américaines ou anglaises.

Le mot PESTICIDE n'est certes pas d'usage courant en France; il n'est pas non plus très populaire, et tout nous porte à croire qu'il finira par être éliminé du vocabulaire français.

On ne saurait employer le mot PESTICIDE en français pour la bonne raison que PEST, en anglais, n'a pas la même signification que *peste* en français.

En anglais, PEST se définit, selon l'*American College Dictionary*, édition 1952, « 1. a noxious, destructive, or troublesome thing or person; nuisance. 2. a deadly epidemic disease; a pestilence. 3. a disease produced by the plague bacillus. »

Dans notre Loi sur les produits antiparasitaires, voici comment est défini ce mot: « **pest** means any injurious, noxious or troublesome species of plant or

(4) Communication de la Société RCA Victor.

(5) Normes françaises NF S 32-001, 32-002 et 32-003. — **Disques et machines parlantes.**

(6) Note de M. E. Boudreau, traducteur en chef au ministère de l'Agriculture, Ottawa.

animal life. » Cette définition correspond à la définition 1. précitée de l'*American College Dictionary*; en somme, elle s'applique à tout être vivant (animal, plante, bacille, champignon, virus, rongeur, etc.) qui nuit de quelque façon à l'homme, aux animaux, aux plantes. Mais en agriculture, on veut surtout désigner par le mot PEST les ennemis des cultures et des animaux domestiques.

Par contre, le mot *peste* français n'a qu'une signification. Il désigne uniquement certaines maladies infectieuses et épidémiques, par exemple la peste bubonique, la peste bovine, la peste porcine (appelée à tort parfois au Canada choléra des porcs), la peste aviaire, etc. En français, le mot PESTICIDE, à supposer qu'il pût s'employer, voudrait dire littéralement « qui tue la peste ». Mais c'est un sens tout autre qu'on veut donner à ce mot; en effet, le *Lexique de phytopharmacie* (ce terme est à proscrire aussi) établi par la Commission de terminologie de la Société française de phytiâtrie et de phytopharmacie, en fournit la définition suivante :

« **Pesticide** : substance ou préparation destinée à combattre les ennemis des cultures et des récoltes. »

Voyons maintenant quelles expressions s'emploient dans les pays de langue française à la place du PESTICIDE anglais.

Le ministère de l'Agriculture de France faisait imprimer, en octobre 1955, un *Recueil des normes utilisées pour l'homologation des spécialités antiparasitaires à usage agricole.*

Le glossaire agricole de l'Organisation européenne de coopération économique traduit PEST CONTROL PRODUCT par **antiparasitaire** (substantif), et PESTICIDE par **parasiticide.**

Le *Nouveau Larousse Agricole* emploie **produit antiparasitaire** et **antiparasitaire** (substantivement) (pp. 572-573).

En Suisse on parle de **produits antiparasitaires,** et en Belgique de **produits phytopharmaceutiques.**

La société PROCIDA emploie **antiparasitaires agricoles** dans l'annonce de ces produits (*La Tribune du monde rural*, janvier 1961).

Voici enfin une citation tirée de la revue *Informations et documentations agricoles*, n° 21, 30 nov. 1960, p. 744 :

« La Commission des produits antiparasitaires s'est réunie au ministère de l'Agriculture le 10 novembre 1960 pour autoriser les possibilités d'homologation des diverses spécialités ainsi que le maintien en autorisation provisoire de vente (APV) de certaines autres. »

Nous avons donc, pour rendre en français le mot PESTICIDE, un choix assez varié d'expressions bien françaises : **produit antiparasitaire, antiparasitaire, parasiticide, spécialité antiparasitaire, antiparasitaire agricole.** Inutile, par conséquent, d'abâtardir notre parler en substituant à des mots bien français des termes anglais ou américains qui souvent appartiennent au langage argotique; ce sont des intrus qui déparent notre belle langue.

L'un des membres de l'Académie d'agriculture de France, M. Vayssière, a formulé la remarque suivante au sujet de l'emploi intempestif de certains mots: « Il y a déjà de nombreuses années que j'ai signalé l'anomalie de l'emploi des mots « *phytopharmacie* » et surtout de « *pesticide* » qui est simplement l'adoption en France d'un terme anglo-saxon, commode mais choquant, servant à désigner l'ensemble des produits utilisés dans la lutte contre les insectes, les champignons, les rongeurs, les plantes parasites. Ceux qui ont pris la responsabilité de ces termes auraient dû se pencher plus sérieusement sur le problème pour trouver des mots français bien construits au point de vue étymologique ».

Un autre membre de l'Académie d'agriculture de France, M. Emile André, fait cette remarque significative: « ...les Français de France ne sont pas les meilleurs défenseurs de la langue française. Les Canadiens français, nos cousins, j'allais dire nos frères canadiens, sont excessivement pointilleux sur tout ce qui touche à la pureté de la langue dont ils sont les farouches défenseurs ». (Extrait du procès-verbal de la séance du 23 novembre 1960).

Ephrem BOUDREAU,
Traducteur en chef au ministère de l'Agriculture du Canada